

<https://profdoc.iddocs.fr/spip.php?article69>

L'information-documentation et l'EMI (2/5)

- Professeur documentaliste : métier -

Date de mise en ligne : lundi 22 mai 2017

profdoc.iddocs.fr - prof' doc' - Creative Commons CC BY-NC-SA

Les programmes de 2015 intègrent, pour le cycle 4, un référentiel en éducation aux médias et à l'information. Vu la proximité avec l'information-documentation et la responsabilité pédagogique des professeurs documentalistes en matière d'information-documentation, il est important d'analyser les liens entre les deux domaines.

L'information-documentation dans le référentiel EMI

La structure par les trois axes n'est pas gardée pour le détail des compétences développées en EMI, c'est incompréhensible, notamment au regard d'autres disciplines dans lesquelles une cohérence est maintenue. La lecture du référentiel en est rendue d'autant plus difficile que nombre de compétences peuvent tout à fait passer d'un champs à l'autre. L'abandon des trois axes fait place à des entrées procédurales : « utiliser les médias et les informations de manière autonome », « exploiter l'information de manière raisonnée », « utiliser les médias de manière responsable », « produire, communiquer, partager des informations ». Ces champs devraient pouvoir être lus pour eux-mêmes, ce n'est malheureusement pas le cas, de même que l'entrée par la « manière » n'est absolument pas lisible, et ne ressort pas du propos introductif, celle-ci étant en ce sens « aspect particulier, forme particulière que revêt un processus, une action ou un état » [1].

Mais finalement s'il faut voir où se trouve l'information-documentation dans l'EMI, partons du curriculum publié par l'APDEN, en attendant une proposition « certifiée » par des chercheurs ou par l'institution, avec dans ce curriculum une vingtaine de savoirs par niveau. Il s'agit là de cerner les liens entre les curriculum et référentiel, avec les 27 compétences du référentiel EMI, de même que les absences, plus ou moins problématiques.

L'absence de progression ou de repères de progression dans le référentiel EMI nous oblige à une comparaison établie sur la fin du cycle 4. Cette lacune du référentiel est un problème à résoudre dans l'avenir, d'autant qu'elle s'ajoute à une absence de responsabilité professionnelle claire. Le lecteur peut se reporter à l'édition complète du curriculum pour envisager une progression [2].

L'approche curriculaire proposée pour les **environnements informationnels et numériques** suppose une familiarisation avec les environnements scolaires, que ce soit le centre de ressources, physique, ou encore l'environnement numérique de travail (ENT), non pas ici considéré comme restrictif à une solution complète ENT, mais à un environnement numérique global associé à l'établissement scolaire, qui peut concerner la solution ENT, mais aussi un site web, un ou plusieurs blogs, le catalogue du CDI, entre autres. C'est aussi plus précisément approcher les documents, les différents types de document, leur structure, les moyens de leur identification. Ce sont des objectifs de fin de cycle 3, ensuite de quoi la progression permet d'approfondir ces notions, autour de l'hébergement en ligne, de la publication, de la source, de l'édition, puis autour de l'architecture de l'information, de la veille informationnelle, ou encore de la base de données. Attachons-nous ici à la fin du cycle 4, et en correspondance avec le référentiel EMI, en ne considérant ici que le niveau le plus avancé :

Savoirs du curriculum en info-doc	Compétences du référentiel EMI
â€¢ [6ème] Comprendre la structure d'un livre documentaire, d'un périodique, d'un site web	â€¢ Exploiter les modes d'organisation de l'information dans un corpus documentaire (clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d'un site) (1)
â€¢ [5ème] Comprendre le principe de stockage des informations en ligne	

L'information-documentation et l'EMI (2/5)

â€¢ [5ème] Pour chaque support, connaître le modèle de publication, de production documentaire	
â€¢ [4ème] Connaître les procédures de numérisation de documents de différents types	
â€¢ [4ème] Différencier web statique et web dynamique, découvrir les enjeux associés à l'instabilité documentaire	
â€¢ [3ème] Comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information	
â€¢ [3ème] Commencer à maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources de référence (numériques, imprimées)	<p>â€¢ Utiliser des dictionnaires et encyclopédies sur tous supports (1)</p> <p>â€¢ Utiliser des documents de vulgarisation scientifique (1)</p> <p>â€¢ Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information (1)</p> <p>â€¢ Avoir connaissance du fonds d'ouvrages en langue étrangère ou régionale disponible au CDI et les utiliser régulièrement (1) [compétence toutefois hors sujet d'un cadre référentiel]</p> <p>â€¢ Classer ses propres documents sur sa tablette, son espace personnel, au collège ou chez soi sur des applications mobiles ou dans le « nuage ». Organiser des portefeuilles thématiques (1) [Là encore on peut poser la question de la pertinence d'un tel item]</p>
â€¢ [3ème] Définir le ou les types de document à consulter selon le besoin d'information	
â€¢ [3ème] Faire le lien entre l'instabilité documentaire et la conception des documents numériques	
â€¢ [3ème] Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...)	
â€¢ [3ème] Connaître des exemples d'éditeurs et de collections	

La progression relative au **processus d'information et de documentation** est plus « spiralaire », avec des connaissances qui concernent les différentes étapes d'une recherche d'information, vers la publication, avec notamment plusieurs savoirs spécifiques à l'évaluation de l'information, dont les ressorts complexes doivent être bien énoncés. Ce sont en fin de cycle 4 les attentes suivantes, posées en regard de l'EMI :

Savoirs du curriculum en info-doc	Compétences du référentiel EMI
â€¢ [3ème] Définir les mots clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information	
â€¢ [6ème] Savoir utiliser les outils de recherche (index et sommaire d'un livre documentaire, barre de recherche d'un moteur de recherche)	â€¢ Exploiter les modes d'organisation de l'information dans un corpus documentaire (clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d'un site) (1) bis
â€¢ [6ème] Utiliser la navigation arborescente et hypertextuelle pour rechercher des informations	
â€¢ [6ème] Distinguer navigateur et moteur de recherche	
â€¢ [3ème] Savoir utiliser le catalogue du CDI	
â€¢ [5ème] Trouver des documents dans le CDI, à partir d'une recherche, sans aide	

L'information-documentation et l'EMI (2/5)

â€¢ [3ème] Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement	â€¢ Découvrir comment l'information est indexée et hiérarchisée, comprendre les principaux termes techniques associés (1)
â€¢ [3ème] Comprendre le lien entre une base de données et un outil de recherche. Connaître plusieurs outils de recherche et leur fonctionnement	â€¢ Acquérir une méthode de recherche exploratoire d'informations et de leur exploitation par l'utilisation avancée des moteurs de recherche (1)
â€¢ [5ème] Connaître simplement le fonctionnement d'un moteur de recherche	
â€¢ [3ème] Définir son besoin d'information	â€¢ Acquérir une méthode de recherche exploratoire d'informations et de leur exploitation par l'utilisation avancée des moteurs de recherche (1) â€¢ Adopter progressivement une démarche raisonnée dans la recherche d'informations (1)
â€¢ [3ème] Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information	
â€¢ [3ème] Connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement	
â€¢ [3ème] Evaluer ou réévaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche	â€¢ Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence (2)
â€¢ [3ème] Evaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères simples	
â€¢ [3ème] Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information	â€¢ Distinguer la simple collecte d'informations de la structuration des connaissances (4)
â€¢ [3ème] Réaliser une production documentaire à partir d'une recherche d'information, en citant les sources	â€¢ Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion (1) â€¢ Utiliser les plates formes collaboratives numériques pour coopérer avec les autres (4) â€¢ Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires (4) â€¢ S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte droit et éthique de l'information (4)
â€¢ [3ème] Choisir le mode de publication adapté à la communication de l'information produite	â€¢ Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches (1)

Le recul critique sur les médias, les TIC et l'information suppose une complexification relative à l'approche des notions économiques, difficiles à développer dès le cycle 3 ou trop tôt dans le cycle 4. Ainsi c'est une connaissance progressive des médias, au sens large, avec la nécessité d'une typologie, en dégagant des connaissances sur les médias d'information, sur les médias sociaux en ligne, sur les plateformes de publication, de communication. Ce sont les objectifs finaux suivants :

Savoirs du curriculum en info-doc	Compétences du référentiel EMI
â€¢ [3ème] Connaître plusieurs médias et les bases de leur modèle économique	
â€¢ [3ème] Connaître différents types d'information	â€¢ S'entraîner à distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique grâce à des indices textuels ou paratextuels et à la validation de la source (2)
â€¢ [5ème] Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur utilité. Cerner les inégalités dans l'utilisation des médias	

L'information-documentation et l'EMI (2/5)

â€¢ [3ème] Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux	
â€¢ [3ème] Connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier celles des médias sociaux en ligne	
â€¢ [3ème] Comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture de l'information. Faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information	<p>â€¢ Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique (2)</p> <p>â€¢ Découvrir des représentations du monde véhiculées par les médias (2)</p> <p>â€¢ S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique (2)</p>
â€¢ [3ème] Faire le lien entre l'économie de l'information et les enjeux relatifs à la présence numérique et à la construction d'une identité numérique	â€¢ Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques (3)

Enfin la **responsabilité légale et éthique relative à l'information** concerne d'abord la notion de droit de l'information, avec un prisme ouvert aux questions éthiques, morales, politiques, juridiques, qui sont associées à ces questions de responsabilité. Ce sont les objectifs suivants, posés en regard du référentiel EMI :

Savoirs du curriculum en info-doc	Compétences du référentiel EMI
â€¢ [3ème] Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image	â€¢ Distinguer la citation du plagiat (4)
â€¢ [4ème] Connaître et distinguer la responsabilité auctoriale de la responsabilité éditoriale	
â€¢ [3ème] Connaître ses droits et devoirs, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numérique, en relation avec la législation en vigueur	â€¢ Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux (3)
â€¢ [3ème] Connaître les questions morales et légales, de manière simplifiée, posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants	
â€¢ [3ème] Connaître les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement du web et des espaces numériques de travail	â€¢ Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public (3)

Il nous est difficile d'intégrer les savoirs suivants du référentiel EMI : « se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique », « s'initier à la déontologie des journalistes ». Elles sont tellement centrées sur le journalisme qu'elles ne correspondent pas à ce qui fut envisagé dans le curriculum. Ce sont possiblement deux compétences qui se dégagent de l'information-documentation pour une « éducation aux médias », une sensibilisation aux médias d'information, qui pourrait relever d'un choix pédagogique pour étudier les médias, mais là sous forme d'injonction qui relève *a priori* d'un autre enseignement.

L'objectif de « développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique » relève *a priori* davantage d'une éducation par le numérique, mais une lecture des programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale nous permet de comprendre qu'il s'agit bien là d'une éducation au numérique qui peut relever de l'EMI, mais avec un certain décalage vis-à-vis des trois grands axes de l'EMI, et une distance vis-à-vis de l'information-documentation.

Ce sont ainsi, sur 27 compétences, trois compétences qui ne relèvent pas de l'information-documentation, mais de l'éducation aux médias ou des enseignements artistiques, avec par ailleurs trois compétences ciblées sur un choix de collaboration qui a toute sa place dans l'incitation d'accompagnement de programmes, pas dans une injonction de programmes, ou encore deux compétences très curieuses, au sujet des ouvrages en langue étrangère ou du classement de fichiers sur une tablette personnelle...

D'une nécessaire focalisation sur l'information-documentation

Il va sans dire, au regard de ces tableaux, que le référentiel EMI est décevant, vis-à-vis de l'information-documentation, quand bien même ce référentiel est quasi exclusivement consacré à l'information-documentation. Mais ce n'est pas le sujet ici, c'est plutôt un axe de travail pour l'avenir que d'améliorer le référentiel EMI, si tant est qu'il reste pertinent quand on pourrait imaginer la constitution officielle d'un programme en information-documentation.

Vis-à-vis de l'information-documentation, on observe que le référentiel EMI pêche surtout par l'absence de mise en exergue de certaines notions spécifiques, qui selon nous mérite d'être explicitées pour être enseignées. Pour les environnements informationnels et numériques, le constat est très négatif, les lacunes sont criantes, l'exercice du tableau l'illustre parfaitement, mais pour les autres axes le problème est moindre. En ce qui concerne le processus d'information et de documentation, et c'est compréhensible historiquement, les savoirs sont relativement bien inscrits dans leur ensemble, malgré le défaut des entrées procédurales. Pour le recul critique sur les médias, les TIC et l'information, le curriculum insiste sans doute davantage sur le sujet des médias sociaux en ligne, tandis que le référentiel met plus en valeur les médias d'information, en matière de connaissances, sans oublier les médias sociaux en ligne, même si ce n'est pas explicite, concernant la publication. Par contre, la question de l'économie de l'information manque dans le référentiel, notion sur laquelle il n'est sans doute pas possible de faire l'impasse pour comprendre les enjeux associés aux médias, enjeux mentionnés dans le référentiel. Enfin, en matière de droit de l'information, le référentiel travaille d'une simplification, à l'extrême au sujet du plagiat et de la citation, voire au risque d'une totale incompréhension didactique au sujet des espaces publics et privés, mais sans fermer la porte à une approche plus complexe, ou plutôt plus à même de véritablement développer des savoirs à fin d'une réflexion politique, à terme, des élèves.

La circulaire de mission du 28 mars 2017 et le référentiel EMI du 26 novembre 2015 nous donnent toute légitimité à développer des apprentissages systématiques auprès de tous les niveaux.

Au regard des limites de l'EMI et de son caractère interdisciplinaire, plutôt que transversal, les professeurs documentalistes ont tout intérêt à développer une communication autour de l'information-documentation, afin d'appuyer leur compétence professionnelle, leur spécialité. C'est ainsi garder la mention d'information-documentation pour l'essentiel des séances et projets, avec une EMI qui peut apparaître dans le cadre de projets pluridisciplinaires d'éducation aux médias, et plus spécifiquement encore lors de la Semaine de la presse et des médias à l'école (SPME).

De même, à la fois en matière de communication, mais surtout en matière d'évaluation, les professeurs documentalistes ont tout intérêt à développer leur propre grille de compétences info-documentaires, d'autant qu'elle mettrait en valeur les savoirs, ce que ne fait pas le référentiel EMI. Cela peut passer bien sûr par la reprise du curriculum en information-documentation, ou par son adaptation. Dans tous les cas il paraît plus judicieux de partir de l'information-documentation ou des trois axes initiaux de l'EMI, pour construire cette grille, que du référentiel EMI. Cela paraît d'autant plus évident qu'il s'avère particulièrement délicat de construire une progression à partir du référentiel, quand des réflexions relatives à la progression existent déjà dans le curriculum en information-documentation, à partir

des recherches en sciences cognitives et psychologie, à partir des pratiques et relations aux programmes, selon l'expérience des professeurs documentalistes et la volonté de donner du sens aux apprentissages et de faciliter les collaborations avec les autres disciplines, qui restent essentielles à la pratique pédagogique info-documentaire.

Pour ce qui concerne les relations avec le Socle commun, envisageables dans les outils d'évaluation comme Sacoche, l'information-documentation relève essentiellement, pour le cycle 3, du domaine 2, « Méthodes et outils pour apprendre », avec les deux items « Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information » et « Outils numériques pour échanger et communiquer ». Pour le cycle 4, le même domaine 2 est particulièrement concerné, avec les mêmes items, mais aussi l'item « Coopération et réalisation de projets ». Pour les deux derniers axes du curriculum, le domaine 3 est également sollicité, notamment l'item « La règle et le droit », mais aussi éventuellement ce qui peut participer de l'expression, de la responsabilité.

Lire le dossier :

[3. La matrice EMI de Toulouse](#)

[4. Les programmes de cycle 2 et 3](#)

[4bis. Les orientations EMI de cycles 2 et 3](#)

[5. Les programmes de cycle 4 et de lycée](#)

[Accueil du dossier et conclusion](#)

[1. De l'osmose à l'intégration](#)

[1] Selon le TLFi, sur <http://stella.atilf.fr/>

[2] APDEN. Vers un curriculum en information-documentation. Chapitre 8 : Les programmes de l'information-documentation au collège. In APDEN [en ligne], 2015. Disponible sur : <http://www.apden.org/Vers-un-curriculum-en-information.html>